



INTERCO

S'ENGAGER POUR CHACUN
AGIR POUR TOUS

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

FONCTION PUBLIQUE TERRITORIALE

Des miettes pour des pigeons ?

Nouvelle annonce du gouvernement : les agents vont tous toucher une prime pouvoir d'achat, un coup de pouce entre 300 et 800 € sous condition de ressource pour tous les agents publics... Tous ? Non, pas pour les territoriaux.

Au CSFPT, devait passer le décret pour **une prime pouvoir d'achat facultative, morcelable et revue à la baisse pour les agents territoriaux**. Pour le reste de la fonction publique, la prime est forfaitaire.

Une nouvelle fois, la fonction publique territoriale et sa libre administration prennent les agents territoriaux pour une sous-catégorie de fonctionnaires. Soit le gouvernement compense l'inflation et ouvre des crédits pour cette prime comme il l'a fait pour les agents hospitaliers et d'état, soit il arrête de dire que les agents territoriaux vont toucher cette prime ! Les collectivités ont déjà l'arsenal juridique leur permettant de verser des primes à leurs agents, il leur manque l'argent et l'obligation de le faire.

De plus, lorsque les employeurs pourront la verser (chose rare pour les collectivités déjà étranglées) la prime ne fera l'objet d'aucun dialogue social obligatoire. De deux choses l'une, soit elle doit être forfaitaire (comme à l'Etat) soit elle doit être soumise au dialogue social de façon obligatoire.

Les employeurs font face à des dépenses sans précédents et c'est sur les agents territoriaux que pèsent à la fois la récession économique et les problématiques de coût de l'énergie.

Comment font les collectivités ? Elles prennent sur la masse salariale : en ne remplaçant plus les agents partis, en fermant des services publics, en transférant au privé des services, en rognant sur la rémunération des fonctionnaires qui sont déjà les plus mal payés.

Ce sont les agents territoriaux qui payent la facture du développement durable et de l'inflation, et ils la payent deux fois : une fois sur leur rémunération et une deuxième fois sur leurs factures énergétiques.

Que fait le gouvernement, il fait des annonces. « Chaque agent public aura une augmentation de 7% en moyenne ? Ou est-elle pour les fonctionnaires territoriaux ? Pas dans la prime pouvoir d'achat. Arrêtons les effets d'annonces, ce sont environ 800000 agents territoriaux qui pourraient en bénéficier mais qui ne seront pas tous concernés. Ces promesses se sont les collectivités et les agents qui les payent.

A-t-on déjà oublié l'importance de toutes les fonctions publiques durant la crise de la Covid et face à la numérisation de l'administration... Les communes, les

À Paris
19 septembre 2023

SERVICE DE PRESSE

Tél : 06 16 25 64 12
vgregoraci@interco.cfdt.fr

Virginie Grégoraci
Secrétaire nationale

départements, les régions et leurs établissements sont des administrations du quotidien, des administrations de l'humain et pour cela, il faut des femmes et des hommes qui soient rémunérés à leur juste valeur sociale, à leur juste valeur tout court.

La CFDT demande à ce que la prime soit forfaitaire et versée en une fois, pour tous les agents qui peuvent y prétendre en fonction de plafond de ressources (comme la prime grand âge et comme tous les agents publics).

Pour nous faire entendre nous boycotterons cette séance du CSFPT afin d'ouvrir un dialogue avec le gouvernement et les employeurs territoriaux.

La fédération Interco regroupe l'ensemble des organisations syndicales CFDT de la fonction publique territoriale, des services publics concédés, des offices publics de l'habitat, des ministères de l'Intérieur, de la Justice, des Solidarités et de la Santé, de l'Europe et des Affaires étrangères. Elle fédère 108 syndicats totalisant 72 000 adhérents.

SERVICE DE PRESSE

Tél : 06 16 25 64 12
vgregoraci@interco.cfdt.fr

Virginie Grégoraci
Secrétaire nationale